

NOTE D'INFORMATION N°2023/19

Objet
Destinataires

EVOLUTION DU PORT DU MASQUE ET DES CONDITIONS DE DEPISTAGE COVID-19

Tous les personnels

Avec la diminution de l'épidémie de Covid-19 et la fin de l'épidémie de grippe saisonnière, nous entrons dans une période « drapeau vert ». Sur la base des avis du CPIAS BFC sur le port du masque (07/03/2023) et des sociétés savantes SFAR, SPILF, SF2H sur le diagnostic Covid-19 par PCR (28/02/2023), et de l'avis sur les modalités de port du masque et des modalités de dépistage Covid-19 de la CLIAS du 31/03/2023, il est décidé :

- De suspendre le port systématique du masque chirurgical pour les soignants et autres personnels hospitaliers, les visiteurs, les patients/ résidents.
- De limiter le dépistage Covid-19.

1-Le masque chirurgical reste indiqué dans :

L'hygiène respiratoire	Pour tout soignant, visiteur, patient/ résident hors de sa chambre : <ul style="list-style-type: none"> • présentant des signes d'infection respiratoire ou ORL ; • sujet contact avéré Covid-19 L'hôpital déconseille les visites aux visiteurs malades / contacts Covid-19, sauf cas particulier sur indication médicale, et leur fournit alors des masques.
Les précautions standards	Pour tout risque de projection d'un liquide biologique + lunettes de protection. Geste à risque d'aérosolisation : masque FFP2 + lunettes de protection.
Les précautions complémentaires gouttelettes, dont les clusters	
L'isolement protecteur	
Pour certains gestes aseptiques, selon le protocole	

IMPORTANT : on conserve la désinfection des mains au gel hydro-alcoolique, l'aération des locaux, le rappel vaccinal contre la Covid-19 pour les personnes à risque et les personnels soignants.

2- Le dépistage Covid-19 est limité aux cas suivants:

Patient/ résident symptomatique ou suspect de Covid-19	PCR Covid-19 NON urgente. Dans l'attente du résultat : chambre seule + respect des précautions Covid-19. Il est possible d'utiliser un test antigénique (TAG) qui doit être nécessairement confirmé par PCR s'il est positif. Des TAG sont disponibles dans chaque unité de soin, vérifier les dates de péremption avant utilisation. A commander auprès de la pharmacie
Patient/ résident asymptomatique	<ul style="list-style-type: none"> • Hospitalisation de jour ou en service : si le patient/ résident est contact avéré Covid-19, faire une PCR Covid-19 NON urgente entre J2 et J4 du dernier contact. Dans l'attente du résultat, chambre seule + respect des précautions Covid-19. • Pour un transfert entre services ou en structure d'aval : PCR Covid-19 NON urgente si cluster dans le service d'amont. • En cas de cluster : dépistages en concertation avec l'Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière.

La durée des précautions Covid-19 est de :

- 10 jours chez le sujet asymptomatique → aucun délai avant transfert
- 14 jours chez le sujet symptomatique non immunodéprimé, sans forme grave → délai de 7 jours avant transfert
- 24 jours chez le patient immunodéprimé → délai avant transfert de 9 jours

Pour toute question contacter l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière.

La Directrice,
Ségoleine LAMOTTE.

Po

